

Club Ecomobilité – Message du 4 août 2019

Les nouvelles de cette semaine nous rassurent sur l'avancement de projets sur la mobilité durable importants, mais nous font aussi réfléchir à ce qui nous sépare encore d'une vision internationale partagée de ces questions.

Le **cluster MOVEO** qui s'est spécialisé dans **l'innovation pour la mobilité**, organise le **13 novembre prochain une journée de ses experts** Sécurité et Solutions sur l'acceptabilité des **nouvelles technologies de véhicules** qui posent des problèmes aux infrastructures et à la gestion de l'espace public. Les **dangers qu'elles** représentent dans **l'environnement urbain** peuvent être des dangers connus et acceptés par habitude, mais en fait **nouveaux et inacceptables** par certains aspects. Le jugement social qui sera porté sur ces dangers va dépendre beaucoup du contexte d'apparition de cette technologie nouvelle. Est ce juste ? Pas nécessairement, nous sommes dans un registre plus émotionnel que rationnel. <http://www.urba2000.com/urba21/?Acceptabilite-des-nouvelles-mobilites-Questions-enjeux-solutions>

La mobilité au centre du débat politique ? On ne peut pas savoir comment les électeurs voteront, par contre il n'est pas difficile de voir que les hommes et les femmes qui veulent compter dans le **paysage politique français se soucient aujourd'hui de la mobilité**, à la fois source de nos maux parce qu'elle conduit à dépenser de l'énergie et à polluer et en même temps source de nos espoirs car elle permet de rencontrer d'autres personnes et de découvrir ou même d'inventer de nouvelles solutions. Les élus des territoires périurbains et ruraux tiendront certainement compte de ce que dit **Bruno Flinois, Président fondateur de Clem'**, sondage à l'appui: **les français sont aujourd'hui convaincus à 64% que l'autopartage est un moyen de transport d'avenir.** <http://www.urba2000.com/urba21/?La-mobilite-s-invite-dans-les-elections-municipales-de-2020>

Nous vous avons déjà parlé de la **réforme du contrôle du stationnement**, notamment à **Paris**. Le **GART** qui a représenté les collectivités pendant les négociations préparant la Loi d'Orientation sur la Mobilité et le **CEREMA** qui a collecté des données sur ce qui s'est passé dans les villes publient un **document d'évaluation**. 6 critères sont examinés sur la situation après 18 mois de mise en oeuvre de cette réforme: **l'efficacité des systèmes mis en place**, avec selon les cas des moyens publics (régie) ou privés, leur **acceptabilité par l'utilisateur** et les **nouveaux services** dont il peut disposer <http://www.urba2000.com/urba21/?Reforme-du-stationnement-payant-les-premiers-enseignements>

Les calculs d'**empreinte écologique** indiquent que les **modes de vie actuels ne sont pas en ligne avec le développement durable**. En moyenne, fin juillet les ressources annuelles de la planète ont été consommées. Pays par pays les résultats sont très différents: le mode de vie des **Etats Unis nécessiterait les ressources de 5 planètes** s'il était généralisé à tous les pays. Si c'était le modèle **français (ou européen) deux planètes et demi** suffiraient presque, si c'était le modèle de **l'Inde, 0,7 planète** suffirait. Bien qu'il soit difficile d'en tirer des conclusions opérationnelles, cette réflexion montre la **distance qui nous sépare de la "frugalité heureuse"** que certains pensent à "portée de la main". <http://www.urba2000.com/urba21/?Quand-toutes-les-ressources-de-l-annee-2019-ont-ete-epuisees-le-lundi-29>

L'Indonésie a décidé, comme la **Chine, les Philippines et la Malaisie**, de ne plus accepter des déchets venant des pays développés. Prenant comme argument que les capacités de recyclage sont

limitées en Asie, les **services douaniers** de ces pays réexpédient les conteneurs de déchets plastiques vers les pays dont ils proviennent. (**Hongkong, Australie, Allemagne et France**). Pour **cause d'exportation illégale**. Ces **actions** veulent s'attaquer à une question non résolue par la **“communauté internationale”**: le WWF évalue à 300 millions de tonnes par an la production d'objets en plastique, dont seulement 9% ont été recyclés depuis l'origine de cette industrie de masse (1950 environ). Le stock de ces objets, qui se dégrade lentement se trouve dans des décharges ou dans les océans. On connaît les effets sur les animaux de la pollution des océans par des déchets plastiques. On réalise moins bien la **complexité du droit maritime international**, qui additionne les **accords de libre échange** pour faciliter le commerce international, sans qu'il y ait de structure internationale habilitée à vérifier la **cohérence de cet empilement** avec **d'autres objectifs globaux comme les ODD**.

<http://www.urba2000.com/urba21/?L-Indonesie-renvoie-vers-la-France-des-dechets-illegalement-importes>

Bien à vous
JF JANIN